

# DICRIM

Document d'Information Communal  
sur les Risques Majeurs



Document à conserver - Janvier 2024

**PRÉVENTION**   
**DES RISQUES MAJEURS**  
**À LA BERNERIE-EN-RETZ**  
ADOPTER LES BONS GESTES POUR LIMITER LES RISQUES





# QU'EST-CE QUE LE DICRIM ?

C'est un outil de communication destiné à vous informer sur les risques majeurs présents sur la commune de La Bernerie-en-Retz et les consignes de sécurité à suivre en cas d'événements graves.

Ce document recense les actions et les mesures engagées par les pouvoirs publics et la municipalité.

« Les citoyens ont un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis dans certaines zones du territoire et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent »

Selon l'article L125-2 du Code de l'Environnement.

DICRIM édité par la ville  
de La Bernerie-en-Retz  
16 Rue Georges Clemenceau  
44760 La Bernerie-en-Retz  
02 40 82 70 56

Directeur de publication :  
Jacques PRIEUR

Conception et réalisation :  
Imprimerie Nouvelle Pornic

Date d'édition : janvier 2024

Document téléchargeable  
sur le site de la mairie  
[www.mairie-labernerie.fr](http://www.mairie-labernerie.fr)

Imprimerie Nouvelle Pornic

IMPRIM'VERT

# MOT DU MAIRE

## La prévention, notre priorité

### Chères Berneriennes, chers Berneriens,

Les événements récents que nous avons connus font la démonstration qu'un aléa majeur peut survenir à tout moment, qu'il soit naturel, technologique ou sanitaire.

Il est donc important que chaque citoyen soit informé sur les risques qu'il encourt et sur les mesures de sauvegarde pour s'en protéger.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), s'appuie sur un dispositif d'astreinte mobilisant des élus, des cadres et agents municipaux, permettant de pouvoir répondre 24h/24 et 365 jours par an à tout événement majeur. Il définit l'organisation interne à nos services pour assurer la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recenser les moyens disponibles et mettre en œuvre les mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Dans un souci d'information et de prévention, nous avons élaboré cette brochure de sensibilisation, que nous avons voulu simple, concise et pratique. C'est notre Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Il recense les risques présents sur notre commune, vous informe sur les moyens de prévention et les comportements à adopter pour se protéger. Il doit permettre d'acquérir les bons réflexes pour être acteur de sa propre sécurité et de tenir efficacement sa place dans l'effort collectif de protection de la population.

La sécurité est l'affaire de tous, à chacun de rester attentif, réactif à ce qui l'entoure. C'est pourquoi je vous invite à conserver ce document en lieu sûr pour le consulter facilement.

Votre sécurité est une préoccupation majeure pour l'équipe municipale et l'ensemble des personnels communaux.

Le Maire  
**JACQUES PRIEUR**

# SOMMAIRE

## Table des matières

<b>1. Risque majeur</b> .....	<b>4</b>
<b>2. Organisation de crise</b> .....	<b>4</b>
<b>3. Signal d'alerte</b> .....	<b>4</b>
<b>4. Risques naturels</b> .....	<b>5</b>
<b>4.1. Tempête - Orage</b> .....	<b>5</b>
<b>4.2. Inondation</b> .....	<b>6</b>
<b>4.3. Submersion marine</b> .....	<b>7</b>
<b>4.4. Canicule / Grand froid</b> .....	<b>8</b>
<b>5. Risque pandémique, épidémique et bactériologique</b> .....	<b>9</b>
<b>6. Risque maritime</b> .....	<b>10</b>
<b>7. Numéros utiles</b> .....	<b>12</b>

Les consignes qui vous sont proposées sont des informations non contractuelles données à titre purement indicatif dans un but pédagogique et préventif. La commune de La Bernerie-en-Retz ne saurait être tenue responsable d'un préjudice d'aucune nature lié aux informations fournies.

# 1 • RISQUE MAJEUR

Le risque est défini par la possibilité qu'un événement d'origine naturelle ou résultant de l'action humaine (aléa) s'applique à une zone où se concentre des enjeux humains, matériels ou environnementaux.

Un risque majeur est un événement rare et d'une extrême gravité : nombreuses victimes, dégâts matériels importants, impacts environnementaux.

**Les risques majeurs auxquels notre commune est exposée :**

## RISQUES NATURELS



Tempête / Orage



Inondation



Submersion marine



Canicule / Grand froid

## RISQUES MARITIMES



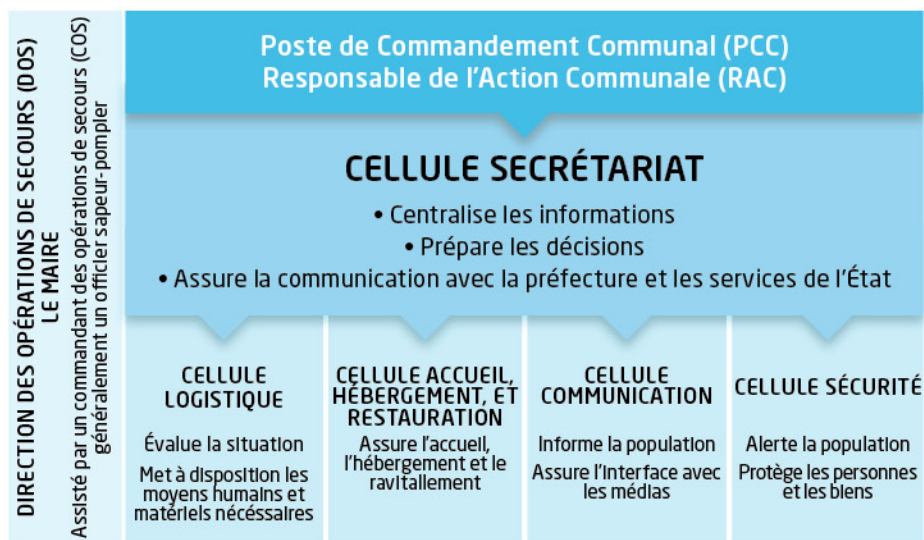
Pollution littorale

## RISQUES PANDÉMIQUE, ÉPIDÉMIQUE ET BACTÉRIOLOGIQUE



Epidémies et contaminations bactériennes

# 2 • ORGANISATION DE CRISE



# 3 • SIGNAL D'ALERTE

Le Système d'Alerte et d'information aux populations (SAIP) est un ensemble d'outils qui permet d'avertir la population d'une zone donnée, d'un danger imminent et de l'informer sur la nature du risque et le comportement à tenir.

**Sur la commune de La Bernerie-en-Retz vous serez informé par :**

- **Mégaphone, installé sur un véhicule communal**
- **Panneaux lumineux**
- **Radios locales**
- **Médias Nationaux**

Les consignes sont adaptées à chaque situation et peuvent évoluer durant une crise. Elles sont différentes selon le risque encouru. Les réflexes consistent à se mettre à l'abri du danger et à suivre les consignes de sécurité.



# 4 • RISQUES NATURELS

## 4.1 • Tempête - Orage



### Définition :

Caractérisées par un vent violent, généralement accompagnées de fortes précipitations, les tempêtes peuvent occasionner d'importants dégâts humains et matériels. On parle de rafales lorsque la vitesse du vent instantanée dépasse celle du vent moyen de plus de 10 nœuds, soit de plus de 18 km/h. Lors d'une rafale, la direction du vent peut varier de plus de 45°. Si la différence de vitesse entre vent instantané et vent moyen est comprise entre 15 et 25 nœuds (soit entre 28 et 46 km/h), on parle de fortes rafales. Il s'agit de violentes rafales lorsque cette différence excède 25 nœuds (46 km/h).

### CONSIGNES

#### Avant



Mettez à l'abri les objets que le vent peut déplacer (pots de fleurs, poubelles)



Fermez les portes et les fenêtres (et remontez les volets électriques pour éviter de se retrouver enfermé)

#### Pendant



Restez à l'abri chez vous



Débranchez les appareils électriques



Évitez de téléphoner et privilégiez en cas de nécessité, l'usage d'un téléphone mobile



Évitez de rester à proximité d'une zone d'eau



#### Si vous êtes surpris à l'extérieur par l'orage :

Regagnez si possible un abri en dur ou une voiture à l'arrêt



Marchez à petits pas, en traînant les pieds



Évitez de rester sous un arbre ou un pylône

### SILA FOUDREA TOUCHÉ L'UN DEVOS PROCHES APPELÉZ LES SECOURS



18 Pompiers



15 Samu



112 Numéro d'urgence européen

- S'il est conscient et respire, couvrez-le et restez à ses côtés
- S'il est inconscient (mais respire) placez-le en position latérale de sécurité
- S'il ne respire plus, pratiquez un massage cardiaque si vous avez les connaissances



## 4.2 • Inondation

### Définition :

Une inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone, avec des hauteurs d'eau variables. Elle est due à des pluies intenses sur des sols déjà gorgés d'eau.

## CONSIGNES

### LORSQUE L'INONDATION EST ANNONCÉE



**Stationnez votre véhicule hors de la zone inondable**



**Préparez votre domicile : débranchez vos appareils électriques et mettez les produits toxiques en hauteur**

**Préparez-vous à la mise à l'abri ou à l'évacuation selon les consignes des pouvoirs publics**

### PENDANT



Restez chez vous ou dans un bâtiment en dur



Restez informés sur l'évolution de la situation



Mettez-vous à l'abri le plus en hauteur possible



Coupez le gaz et l'électricité

### APRÈS



Renseignez-vous auprès de la mairie avant de boire de l'eau au robinet



Faites appel à des professionnels avant de rebrancher votre installation électrique ou votre chauffage



Protégez-vous : mettez des gants et des bottes pour manipuler les déchets produits par l'inondation



Nettoyez votre domicile à la brosse puis désinfectez-le



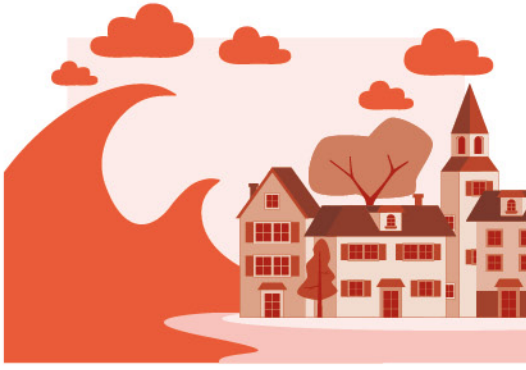
Jetez les aliments qui sont restés dans le réfrigérateur / congélateur



Aérez et chauffez doucement votre maison pendant plusieurs jours



En cas de dégâts importants, contactez rapidement votre assurance



## 4.3 • Submersion marine

### Définition :

Une submersion marine est une inondation plus ou moins rapide du sol engendrée par les eaux marines.

On distingue les inondations dues à :

- Un raz de marée
- Une tempête
- Une rupture d'une défense contre la mer à la suite à une forte tempête

## CONSIGNES



**Restez informés** (radio, télévision, internet) **et suivez Météo France**



**Prévoyez de l'eau potable et des vivres**



**Rassemblez les papiers importants** (identité, santé, moyens de paiement...)



**Protégez les biens susceptibles d'être submergés ou emportez-les**  
**Mettez vos véhicules en sécurité**



**Prévoyez vos médicaments si vous suivez des traitements**

## PENDANT



Ne vous approchez pas du bord de la mer et restez éloigné des zones submergées



Ne pratiquez pas d'activités nautiques



N'allez pas chercher vos enfants à l'école.



Fermez les portes et les aérations (mais maintenez ouvertes les issues à commande électrique)



Coupez les alimentations en électricité et en gaz



Montez dans les étages pour attendre les secours en emportant votre « kit de secours »



Si vous êtes évacué, fermez si possible le bâtiment, emportez vos papiers et ne revenez pas sur vos pas



Évitez de téléphoner pour libérer les lignes pour les secours

## APRÈS



Respectez les restrictions d'accès aux zones impactées



Attendez que l'installation électrique soit bien sèche avant de rétablir le courant



Aérez votre domicile, désinfectez-le et chauffez dès que possible



Faites l'inventaire des dégâts, photographiez les dommages et déclarez vos sinistres au plus tôt



## 4.4 • Canicule / Grand froid

### Définition :

La **canicule** est définie comme un niveau de très fortes chaleurs le jour et la nuit pendant au moins trois jours consécutifs. La définition de la canicule repose donc sur deux paramètres : la température et la durée.

Le **grand froid** est un phénomène météorologique caractérisé par une chute importante des températures aussi bien la nuit que le jour pendant plusieurs jours.

Ils font partie des risques signalés par Météo France dans ses prévisions de vigilances météorologiques.

## CONSIGNES



Je suis attentif aux **enfants et personnes âgées isolées**.

### CANICULE



Évitez tout effort physique et ne pratiquez pas de sport aux heures chaudes de la journée ; ne restez pas en plein soleil



Buvez très régulièrement de l'eau fraîche mais non glacée (au moins 1,5 litre par jour)



Prenez des douches fraîches (mais pas froides)



Ne laissez pas la température de votre domicile monter excessivement, et pensez à fermer fenêtres et volets le jour, et à aérer la nuit



Passez quelques heures par jour dans un endroit frais (galerie commerciale, ...) pour permettre à votre organisme de récupérer



### REGISTRE

### GRAND FROID



Évitez les expositions prolongées au froid et au vent, évitez les sorties le soir et la nuit



Prévoyez un habillement adéquat : imperméable au vent et à la pluie et couvrant la tête et les mains



De retour à l'intérieur, alimentez-vous convenablement et prenez une boisson chaude, pas de boisson alcoolisée



Assurez une bonne ventilation des habitations, même brève, au moins une fois par jour ; vérifiez le bon fonctionnement des systèmes de chauffage, ne surchauffez pas votre habitation



Évitez les efforts brusques



Avant de vous déplacer en voiture, renseignez vous sur l'état des routes et la météo



Prévenez le 115 si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté

Il est proposé aux personnes vulnérables de communiquer leurs coordonnées au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) afin d'apparaître dans le registre des personnes sensibles. Ce registre est confidentiel. Il permet une information ciblée en cas de phénomène exceptionnel (canicule, tempête, froid...). Ce service est gratuit.

• Inscription [ccas@mairie-labernerie.fr](mailto:ccas@mairie-labernerie.fr) ou au **02 40 82 71 17**

# 5 • RISQUE PANDÉMIQUE, ÉPIDÉMIQUE ET BACTÉRIOLOGIQUE



## Définition :

Une **épidémie** est une propagation subite et rapide d'une maladie infectieuse par contagion à un grand nombre de personnes d'une région.

Une **pandémie** est une épidémie qui s'étend à la quasi-totalité d'une population d'un continent ou de plusieurs continents.

Une **endémie** est une persistance dans une région d'une maladie qui se manifeste en permanence ou périodiquement.

La **pollution du réseau d'eau potable** est une altération qui rend son utilisation dangereuse. Elle a pour origine principale l'activité humaine, les industries, l'agriculture et la malveillance.

## CONSIGNES



**Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou une lotion hydro-alcoolique**



**Évitez tout contact avec une personne malade et si vous êtes malade, limitez les contacts avec votre entourage**



**Portez un masque en présence d'autres personnes. Respectez les règles de distanciation physique**



**En cas de symptômes correspondant à l'alerte, appelez votre médecin traitant (contactez le 15 uniquement en cas d'urgence)**



**En cas de pollution du réseau d'eau potable, buvez et cuisinez exclusivement avec l'eau de source ou minérale en bouteille**



**Suivez les consignes données par les autorités responsables**

# 6 • RISQUE MARITIME



## Pollution du littoral

### Définition :

La pollution du littoral, également appelée pollution marine, résulte de l'échouage sur les grèves de produits divers, conséquences de l'activité humaine. On parle de pollution des océans pour désigner l'introduction de matières toxiques et de polluants nocifs. Pour exemple : les déchets agricoles et industriels, les produits chimiques, les déversements d'hydrocarbures et les déchets plastiques.

### Risque sur la commune :

Le littoral de la Bernerie-en-Retz s'étend sur 4.5 km de long. Il est constitué d'une côte rocheuse où des plages s'appuient sur des falaises au nord (de la Boutinardière à la Patorie) et d'une côte sableuse où des plages sont adossées à un cordon dunaire étroit au sud.

### Historique :

La commune de LA BERNERIE EN RETZ a fait face à différentes pollutions marines.

- **1999 : Naufrage du pétrolier ERIKA**
- **Echouage d'une cargaison de détonateurs sur les plages**
- **2003 : Naufrage du pétrolier PRESTIGE**
- **2009 : Pollution orpheline par hydrocarbures**
- **2022 : Échouage de billes de polystyrène et de granulés plastiques industriels**

### Mesures de prévention de votre commune :

- La commune, Pornic Agglo Pays de Retz, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de Loire-Atlantique surveillent régulièrement le trait de côte.
- La commune a fait l'acquisition d'un terrain pour le stockage intermédiaire de déchets d'hydrocarbures avant l'évacuation finale vers un lieu de traitement spécifique.

## CONSIGNES



**S'informer des risques encourus et des consignes de sauvegarde**



**Ne pas toucher ou procéder au ramassage des galettes**



**Préserver la végétation**



**S'éloigner de la zone dangereuse**



**Si vous êtes témoin d'une situation de détresse, alerter les pompiers**

# COMMENT CONSTITUER MON KIT D'URGENCE ?

Dans une situation d'urgence, certains équipements sont essentiels. Chaque famille dispose en général de la majorité des articles cités ci-après. L'important est de les organiser de manière à y accéder rapidement.

## → L'ÉQUIPEMENT À PRÉPARER À L'AVANCE

### POUR ME SIGNALER AUPRÈS DES SECOURS

- Lampe torche
- Gilets fluorescents

### POUR SUBVENIR AUX BESOINS DE NOURRITURE ET DE BOISSON

- 1 à 2 bouteilles d'eau par personne composant le foyer
- Aliments énergétiques n'ayant pas besoin d'être cuits (fruits secs, conserves...)
- Quelques couverts, ouvre-boîte, couteau multi-fonctions
- Autres (aliments pour bébé ou régime particulier)

### POUR ADMINISTRER LES PREMIERS SOINS

- Trousse médicale : pansements, sparadrap, paracétamol, désinfectant, antidiarrhéique, produit hydro-alcoolique pour les mains...

### POUR CONSERVER UN MINIMUM D'HYGIÈNE ET POUR ME PRÉSERVER DU FROID

- Brosse à dents - Serviettes - Vêtements chauds
- Autres produits d'hygiène (couches...)
- Couverture de survie

### POUR QUITTER MON HABITATION EN TOUTE TRANQUILLITÉ

- Photocopie des papiers administratifs : papiers personnels, carte d'identité, passeport, permis de conduire, carnet de santé des membres de la famille et des animaux domestiques, ordonnances, carte vitale, livret de famille, ...
- Double des clés de la voiture
- Double des clés de la maison
- Un peu d'argent liquide

### POUR POUVOIR PRÉTENDRE À UNE INDEMNISATION

- Photocopie des contrats d'assurance des personnes et des biens exposés aux risques (multirisque habitation, automobile, responsabilité civile)

### POUR M'OCCUPER DURANT LA MISE À L'ABRI OU SUR LE LIEU D'ÉVACUATION

- Jeux pour enfants et adultes

## → L'ÉQUIPEMENT À PRENDRE À LA DERNIÈRE MINUTE

### POUR RASSURER LES PROCHES ET COMMUNIQUER AVEC LES SECOURS

- Téléphone portable + chargeur

### POUR ADMINISTRER LES SOINS PARTICULIERS

- Médicaments spécifiques (diabète, allergies...)

### POUR ASSURER MES DÉMARCHES PERSONNELLES

- Papiers d'identité
- Chéquier et carte bleue

# 7 • NUMÉROS UTILES

## APPELS GRATUITS D'URGENCE

- SAMU 15
- Police Secours 17
- Sapeurs-Pompiers 18
- Urgences européennes 112
- Urgences sourds et malentendants 114
- N° en cas de canicule : 0 800 06 66 66

## Fréquences Radio



Nantes	- 101.8 Mhz
Saint-Nazaire	- 88.1 Mhz
Châteaubriant	- 98.6 Mhz

## NUMÉROS INSTITUTIONNELS

Police Municipale de La Bernerie-en-Retz :  
**02 40 21 54 11**

Mairie de La Bernerie-en-Retz :  
**02 40 82 70 56**

Centre d'Incendie et de Secours Caserne  
de pompiers de La Bernerie-en-Retz :  
**02 72 64 89 22** ou le **18 / 112**

Hôpital Intercommunal du Pays de Retz :  
**02 51 74 78 78**

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :  
**02 40 82 71 17**

## SITE INTERNET

Mairie de La Bernerie-en-Retz : <https://mairie-labernerie.fr>

Météo France : [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)

---

Votre assurance n° .....

---

## CONSIGNES

### SUIVRE SCRUPULEUSEMENT LES INSTRUCTIONS DONNÉES PAR LES AUTORITÉS

- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école, les enseignants s'occupent d'eux**
- Limiter les appels téléphoniques afin de libérer les lignes pour les services de secours**
- Ne pas prendre la voiture**
- Écouter la radio (France Bleu Loire-Océan) et les consignes de sécurité**